

Le Bulletin

Vol. 16, no. 2. Septembre 2015

Une initiative de l'Association des résidents des Jardins Taché

Dans ce
numéro:



Fête de quartier	p.1
Assemblée générale annuelle	p.1
Un logo pour l'ARJT	p.2
Bienvenue aux Jardins Taché	p.3
Revitalisation du boul. Taché	p.3
Ferme-Moore: nouvelle vocation	p.4
Résultats du sondage 2014	p.5
Réflexion sur l'urbanisme	p.6



JARDINS TACHÉ

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS

Fête de quartier Vente de garage

C'est le samedi 12 septembre qu'aura lieu la fête de quartier annuelle.

De 8h à 11h, profitez de la vente de garage pour faire de belles trouvailles ou bien pour vendre ce dont vous n'avez plus besoin.

Dès 11h, le parc Ste-Thérèse s'anime. Une structure gonflable fera le bonheur des enfants. Un clown sera présent pour maquiller. Le lunch sera servi à midi, au coût de 5\$.

* Bénévoles recherchés pour surveiller la structure gonflables et autres tâches, contactez admin@jardinstache.ca

Assemblée générale annuelle (AGA) de l'ARJT

Après une autre année bien remplie, la 55^e de l'Association, le conseil d'administration de l'ARJT a le plaisir de vous inviter à son assemblée générale annuelle. Nous allons y faire un bref survol de l'année, parler de l'avenir et discuter avec notre conseiller municipal M. Blondin.

Nous aimerions, particulièrement cette année, recruter des bénévoles au sein de comités pour veiller à la préparation des soirées estivales, pour épauler le travail de revitalisation de Val-Tétreau, pour gérer des activités de jour ou de soir au Centre communautaire Tétreau, etc.

L'ordre du jour et la date seront publiés au début octobre.

Bienvenue à tous!

Un logo à notre image

L'ARJT est fière de vous présenter son nouveau logo !



Alors que notre site web est en train de se refaire une beauté (il renaîtra dans quelques semaines!), l'association a décidé de s'offrir une nouvelle image. Pour cette identité visuelle revampée, elle a choisi de faire affaire avec le designer gatinois de talent Simon Guibord, lequel connaît bien notre quartier car que le sympathique resto Edgar est la propriété de sa douce.

Laissons-le expliquer son travail et son inspiration: « Compte tenu des dossiers majeurs dans l'histoire de l'Association (Dasken et la Ferme Moore), j'ai pensé utiliser la forme d'un bouclier comme symbole. Ce dernier illustre bien l'idée de la protection qui est centrale à l'Association. En ajoutant une *fente* dans le haut de celle-ci, elle devient plus abstraite et ouverte à l'interprétation. Elle peut être perçue comme étant une fleur, un cœur, une montagne, une vague, etc. J'ai ajouté au bas du bouclier un système de lignes qui s'entrecoupent, pour évoquer l'idée du groupe, de l'entraide, de la communauté.

Celles-ci peuvent ressembler à une vue aérienne d'un quartier ou à un terrain de ferme agricole ».



Simon a également joué un peu avec l'ordre des mots de notre nom, pour en améliorer le coup d'œil et éviter d'avoir un bloc de texte trop long. Notre nom ne change cependant pas, pas plus que notre volonté à défendre les intérêts de nos concitoyens et de notre beau quartier ! Vous pouvez voir d'autres projets réalisés par Simon sur www.simong.ca

Deuxième rencontre à venir sur la Revitalisation de Val-Tétreau

Le comité revitalisation de l'ARJT désire tenir des consultations pour tout Val-Tétreau cet automne. À cet effet, une rencontre avec la gestion du Centre des services de Hull et le conseiller Jocelyn Blondin a eu lieu. Une deuxième rencontre est prévue pour établir les bases d'une telle consultation dont les objectifs sont de permettre à la population de Val-Tétreau de se prononcer sur ses priorités d'avenir en matière de développement urbain durable : densité, transport en commun, mixité des usages (résidentiel, commercial, institutionnel, emploi, loisirs), etc.

L'enjeu est de s'assurer que la revitalisation de Val-Tétreau pourra se déployer plus simplement que pour les plans de la Fonderie ou du centre-ville. L'objectif serait de réduire le temps pour mettre en place les priorités du plan. Nous craignons également que les investissements requis pour Val-Tétreau seront moindres que pour les deux autres projets mentionnés. La revitalisation pourrait donc s'étaler sur 3 à 5 ans plutôt que sur 10 ou 15 ans.

Nous continuerons à vous tenir informé. Et comme le disait si bien le schéma d'aménagement... Aménageons le futur!

BIENVENUE AUX JARDINS TACHÉ!

Vous êtes nombreux à vous joindre à notre communauté et l'ARJT est heureuse de vous souhaiter la bienvenue.

Les raisons pour lesquelles vous avez décidé de vivre ici sont sans doute les atouts uniques du quartier dont la proximité de la forêt, de la rivière, du transport en commun, du parc, du centre-ville, etc. Nous valorisons chèrement la tranquillité du quartier et la préservation de nos résidences. La sécurité du quartier est l'affaire de tous, soyez vigilants.

Venez nous rencontrer et vous familiariser avec vos nouveaux voisins lors de nos fêtes de quartier et aussi lors de l'assemblée générale annuelle de l'association en octobre.





Nouvelle vocation pour la Ferme-Moore

par Françoise Houle



Le 21 juillet 2015, la Commission de la capitale nationale (CCN) a signé un bail de cinq ans avec la Coopérative de solidarité de la Ferme Moore, d'après un projet développé par Claude Sirois du Domaine des Trembles. La Coopérative souhaite favoriser des activités liées à l'écologie, à l'agroalimentaire et à la conservation de la nature.

Le site sera ouvert au public à l'année. On prévoit des visites du public à l'automne 2015. Cette décision représente une phase importante dans un travail de préservation, de restauration et de réhabilitation du domaine et des bâtiments de la Ferme, qui a mobilisé l'Association des résidents des Jardins Taché depuis plus de vingt ans.

Domaine agricole depuis 1824

Quatre familles ont été propriétaires des lieux depuis 1824: les Wright (1824-1872), les Moore (1872-1906), les Slater (1906-1951) et, enfin, la famille Parker-Moore de 1951 à 1973. C'est cette dernière, par l'entremise de Mme Virginia Parker-Moore, qui a cédé la Ferme et le domaine au Gouvernement du Canada en 1973, et qui souhaitait que le domaine et la Ferme soient accessibles au public. Elle avait aussi exprimé le souhait que son mari puisse y habiter jusqu'à sa mort, survenue en 1991. (Voir l'ouvrage de Michelle Guitard, *Le Domaine de la Ferme Moore*, 2006.)

Des projets domiciliaires et des discussions

Une partie des terrains au nord du domaine appartenait à la ville de Hull. En 1992, cette dernière souhaitait développer les terrains pour un projet de construction domiciliaire, pouvant compter jusqu'à un total de 1 200 logements. À noter qu'à l'époque le territoire de la ville de Hull était très limité et prenait fin au chemin de la Montagne à l'ouest (devenu depuis le boulevard St-Raymond). L'ARJT s'est vivement opposée au projet et des discussions, négociations et plans de toutes sortes ont eu lieu entre la Ville, la CCN et l'ARJT entre 1992 et 2005.

La préservation, la restauration et la réhabilitation

Finalement, des terrains zonés résidentiels situés au nord du domaine et dotés de boisés exceptionnels ont obtenu un zonage de préservation en 2005 et une bande de terrain de deux hectares, à l'est du domaine (prolongement actuel de la rue Gabriel-Lacasse) a reçu quelques constructions. Le ministre responsable de la CCN et ancien conseiller municipal de Val-Tétreau-Domaine des Trembles, M. Lawrence Cannon, a obtenu les fonds nécessaires pour que la CCN puisse consolider les bâtiments, dont l'écurie de style «Queen Anne» (1910), reconnue à valeur patrimoniale par le Bureau d'examen des édifices fédéraux, chose très rare au Québec et au Canada. Le manège voisin a aussi subi des réparations essentielles. Il restait à trouver des occupants pour ce magnifique lieu.

La nouvelle vocation

L'annonce survenue en juillet 2015 devrait assurer la pérennité agricole du domaine et des bâtiments et la préservation du paysage exceptionnel devant l'écurie, où le regard porte jusqu'à la rivière des Outaouais. Trois concepts sont prévus pour l'écurie : un petit café, des espaces de formation ou de rencontres et un emplacement qui mettra en valeur des produits régionaux. La Coopérative espère recevoir des propositions pour l'utilisation du manège. Enfin, elle envisage d'utiliser à des fins agricoles les champs environnants, qui seront aménagés en petites parcelles par différents groupes. Le conseiller du quartier, M. Jocelyn Blondin, a laissé entendre que la ville de Gatineau aiderait à la mise en œuvre du projet. En tant que voisine de la Ferme-Moore, l'ARJT se réjouit de ce développement et souhaite que le public de Gatineau, et d'ailleurs au Canada, puisse parcourir le domaine.

Vous souvenez-vous?

Il y a quelques années, la ferme était bien mal en point!





Résultats du sondage 2014

À l'automne 2014, l'ARJT a mené un sondage afin de recueillir les opinions et les préoccupations des résidents des Jardins Taché. L'Association a recueilli un total de 41 formulaires.

Voici un compte-rendu des principaux faits saillants et constats issus des réponses obtenues.

Dans un premier temps, il est important de dresser le profil de nos répondants. Ainsi, 54% des répondants au sondage ont des enfants, 51% ont entre 30 et 50 ans et 90% d'entre eux ont au moins une voiture pour répondre aux besoins de leur foyer. Parallèlement, 44% des répondants affirment utiliser l'autobus de façon quotidienne pour assurer leurs déplacements. Les sentiers de la CCN et les parcs du quartier sont utilisés respectivement par 98% et 93% des répondants tandis que le Centre Tétréau et la Plage du Parc Moussette le sont à 54% et 46%.

Le Parc de la Gatineau, l'esprit communautaire, la proximité du centre-ville, l'accès facile au réseau cyclable et l'offre de transport en commun sont les principaux éléments identifiés par les répondants comme étant les plus appréciés par les résidents.

De façon presque unanime, à la question portant sur ce qui pourrait rendre le quartier plus agréable, les répondants ont mentionné la sécurité et la revitalisation du boulevard Alexandre-Taché. L'amélioration des infrastructures (parcs et rues) et l'apparition de commerces de proximité ont également été mentionnées par les répondants.

Les répondants au sondage estiment majoritairement que les services professionnels (optométriste, pharmacie, banque, avocats, notaires), les commerces d'alimentation (boulangerie, dépanneur, épicerie fine), les services de santé (CLSC, cliniques, ambulances) et enfin les services de Postes Canada risquent de ne pas pouvoir répondre aux besoins du quartier au cours des dix prochaines années. Inversement, une majorité de répondants considère que les services d'éducation (écoles primaires, secondaires, cégep, université) et les services de transport en commun et durable devraient pouvoir répondre adéquatement aux besoins du quartier pour les dix prochaines années.

Enfin, selon les réponses obtenues au sondage, l'Association recevrait l'appui d'une majorité de répondants si elle priorisait les quatre interventions suivantes au cours des prochaines années :

- Améliorer la sécurité sur le boulevard Alexandre-Taché et améliorer les espaces dédiés à la marche et au vélo ;
- Améliorer l'image du boulevard Alexandre-Taché pour créer une rue hospitalière dotées de commerces et de services de proximité ;
- Créer des partenariats avec des groupes et des associations pour renforcer la vie communautaire à Val-Tétréau ;
- Continuer à œuvrer pour favoriser l'offre de services culturels offerts par la ville et pour organiser des activités de quartier (p. ex. : musique, carnaval d'hiver).

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont pris le temps de répondre à ce sondage. L'AGA qui se tiendra en octobre prochain pourra être l'occasion de poursuivre les discussions et la réflexion mais entre-temps, n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et idées, car il est important pour nous de toujours demeurer à l'écoute de nos membres.



Le service d'urbanisme et développement durable de la Ville de Gatineau peut-il appuyer la revitalisation de Val-Tétreau?

Par Sylvie Turcotte

Depuis 2008, le service d'urbanisme a préparé des plans pour les secteurs de la Fonderie et du centre-ville de Gatineau, ainsi que le plan d'aménagement de Gatineau. Ces plans ont reçu l'approbation des citoyens par le biais de consultations publiques, ainsi que celle du conseil municipal.

Aujourd'hui, quelque sept ans plus tard, nous voyons enfin des investissements, autres que la réfection de la chaussée du boulevard Montcalm, être faits au centre-ville. Presque en même temps, des promoteurs échauffent des projets de tours de 30-35 et 55 étages qui sont loin de respecter les priorités des résidents du quartier telles qu'énoncées dans le plan. N'est-ce pas une contradiction?

L'urbanisme est arrivé bien après la création des villes. Sa naissance dans les années 1850 permet de réduire le chaos et l'insalubrité des villes. Les fondements théoriques de cette discipline remontent à la Charte d'Athènes en 1933 et ont permis de professionnaliser le travail des ingénieurs, architectes et autres artisans des villes. À Ottawa, et pour l'ensemble de la région de la Capitale-Nationale, le troisième préparé par l'urbaniste français, Jacques Gréber, a été adopté dès 1949. Voici quelques éléments du plan qui ont été mis en place : rayon de 5 milles pour loger les édifices fédéraux et les résidences, ceinture verte autour de ce périmètre, voies de circulation automobile, promenades vertes autour des rivières et du Parc de la Gatineau, effacement de la présence industrielle au cœur de la capitale.

Un plan d'urbanisme est un outil pour guider le développement des villes sur un horizon de 20 ou 30 ans. Il devient important pour les autorités municipales de constamment vérifier si les priorités et les hypothèses de travail se réalisent en cours de route. Par exemple, pour le plan du centre-ville de Gatineau, qui aurait pu prévoir que la compagnie Windmill ferait une proposition pour aménager les îles et y construire plus de 3 500 unités d'habitation d'ici 2030 – sans parler de la proposition de construire une tour de 55 étages face au Musée canadien de l'histoire? Gatineau et Ottawa ayant accepté de voir le projet Zibi se réaliser, elles doivent maintenant intégrer le projet à leurs plans d'urbanisme par des modifications aux règlements de zonage et aux infrastructures (routes, égouts, pistes cyclables, ponts, transport en commun) ainsi qu'aux autres services publics.

L'urbanisme est désormais l'amalgame de courants de pensée très différents, regroupant la sociologie, l'économie, l'architecture, l'écologie, la géographie, le droit, l'ingénierie et bien d'autres. Ses défis sont de faire face à « la critique d'une croissance insoutenable, la lutte à l'étalement urbain, la problématique des grands ensembles et des cités, la régénération urbaine, l'urbanisme opérationnel, la requalification des friches, l'urbanisme de grands projets, le regain d'intérêt pour le transport collectif, la mobilité et le renouvellement urbain. » (Tiré de : Gérard Beaudet, pour son cours de HISTOIRE DE L'URBANISME Hiver 2015, Institut d'urbanisme, Université de Montréal.)

Le dernier exercice majeur de planification de la Ville de Gatineau est son schéma d'aménagement et de développement, adopté en octobre 2013, toujours en attente d'approbation du gouvernement du Québec. Ce plan est une exigence pour toutes les MRC (oui Gatineau est une MRC qui comprend une seule ville). Ce schéma définit les grandes lignes de développement de la ville pour les 30 prochaines années. Les priorités qui y sont inscrites ont évolué avec les différentes consultations publiques et autres, documents de référence et analyses. Le processus de consultation publique de la Ville, c'est-à-dire trois différentes rencontres sur une période de trois ans, a largement dépassé les exigences gouvernementales, et ce, au profit de tous.

Le schéma d'aménagement d'une MRC, c'est le point de départ du plan d'urbanisme des villes qui composent la MRC. Les urbanistes qui préparent ces schémas et plans doivent mettre les volontés politiques et citoyennes, les forces de croissance économique, démographique et sociale au centre de leur travail. Lire l'avenir et traduire concrètement tout cela en plan et règlement, en programme et en projet n'est pas une mince affaire, car beaucoup d'efforts et d'argent sont en jeu. Depuis quelques années, nous arrivons au nouvel urbanisme, qui repose sur des principes durables. Le schéma d'aménagement et de développement durable de Gatineau en est empreint, allant même jusqu'à produire un plan de déplacements durables en appui. Ce sont les bases de la planification pour au moins les 30 prochaines années à Gatineau. Tous les organismes publics en feront leurs hypothèses de travail, surtout en ce qui concerne la population, l'économie et les axes de développements résidentiels et autres.